

VAZIVA

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 2.681.685 euros
Siège social : 31/35 rue de la Fédération 75015 Paris
817 609 266 RCS PARIS

(la « **Société** »)

Exposé sommaire de la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

1. Activité de la Société au cours de l'exercice 2025

En 2025, VAZIVA a poursuivi sa trajectoire de forte croissance et de structuration, confirmant son positionnement de pionnier dans la digitalisation des avantages salariés. Le chiffre d'affaires s'établit à 64,7 M€, en progression de 60,1 % sur un an, porté par l'essor de la carte multi avantages Mastercard®, la généralisation des dotations sociales dématérialisées et l'élargissement du réseau exclusif de partenaires. La société renforce son rôle d'acteur indépendant maîtrisant l'ensemble de sa chaîne de valeur, tout en consolidant des relations durables avec les CSE, les directions des ressources humaines et les entreprises clientes. L'amélioration significative de la marge brute et de l'EBITDA témoigne de la solidité du modèle économique et de la capacité de VAZIVA à accompagner l'augmentation des volumes tout en maintenant une structure de coûts maîtrisée. La situation financière demeure saine, soutenue par une rentabilité en progression et par les investissements engagés pour soutenir le développement technologique, commercial et réglementaire du groupe.

La saisonnalité du chiffre d'affaires joue toujours un rôle important avec une part importante des ventes effectuées aux deuxième et quatrième trimestre (dotations Noël et rentrée des classes). Un certain nombre de nouveaux clients ont été signés pendant l'année 2025 ce qui devrait pérenniser les résultats sur le 1er semestre 2026.

La Société améliore sa rentabilité de 108% avec un résultat d'exploitation positif à 2 428K par rapport à 1 164K en 2024.

De nouveaux clients de référence comme Louis Vuitton et Safran ont choisi Vaziva pour la gestion de leurs événements cadeaux et/ou Vacances confirmant l'intérêt des clients grands comptes pour notre offre de services.

La Société a continué de renforcer l'équipe commerciale, avec le recrutement de commerciaux et assistants commerciaux. La société a procédé à un renforcement des outils logiciels pour fluidifier les relations clients et étendre les outils de gestion opérationnelle et comptable avec l'intégration de Cegid.

L'exercice a permis de valider les fonctionnalités clés et l'impact de notre solution de carte managée sur le marché. Cette étape cruciale a non seulement confirmé la viabilité technique de notre produit, mais a également généré des retours positifs significatifs de la part des utilisateurs. Forts de ces résultats encourageants et d'un management renforcé par des seniors du marché, nous entamons désormais le déploiement industriel avec les titres restaurants. Ce passage à l'échelle nous permettra d'affiner notre offre, d'optimiser nos processus et de répondre de manière encore plus efficace aux besoins de nos clients. Nous sommes convaincus que cette transition avec ces nouveaux interlocuteurs que sont les RH marquera une étape déterminante dans notre développement et notre positionnement sur le marché.

Le parcours boursier s'est stabilisé autour de 37 euros, en raison d'un volume d'échanges limité et de la sortie progressive de certains actionnaires historiques arrivés au terme de leurs dispositifs fiscaux.

2. Evènements significatifs intervenus en 2025

a) Acquisition de la société Pronis

La Société a acquis la totalité du capital et des droits de vote de la société Pronis, une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 1, rue Joël de Rosnay, ZA la Grande Terre, 30620 Aubord, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nîmes sous le numéro 833 009 616, exerçant une activité d'édition de logiciels comptable juridique et billetterie dans l'univers des CSE, aux termes d'un contrat de cession en date de juin 2025.

La société Pronis, dont le siège social se trouve à Nîmes, restera indépendante de Vaziva avec ses actifs logiciels offerts en SaaS, qui seront commercialisés et remodelés aussi par les équipes de Vaziva.

b) Conclusion d'un contrat de liquidité

Au cours de l'exercice 2025, la Société a conclu un contrat de liquidité avec la société Gilbert Dupond.

À la date conclusion du contrat, la Société a affecté un montant de 100.000 euros au contrat de liquidité.

Ce contrat de liquidité a pris fin à la suite de la cession d'activité de Gilbert Dupond et un nouveau contrat de liquidité a été conclu à compter du 16 avril 2026 avec la société All Invest, régulée AMF.

À la date conclusion du nouveau contrat, la Société détient un montant de 100.000 euros au contrat de liquidité.

c) Emission de BSA

Le Président Directeur Général, faisant usage de la subdélégation conférée par le Conseil d'administration de la Société en date du 2 décembre 2025, lui-même agissant sur délégation de l'Assemblée Générale de la Société en date du 28 juin 2024, a décidé, en date du 10 décembre 2025, l'émission et l'attribution gratuite à l'ensemble des actionnaires de 2 681 650 BSA, conformément aux dispositions de l'article L. 411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), l'émission n'a pas donné lieu à un Prospectus soumis à l'approbation de l'AMF, dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 8 M€.

Les BSA ont été émis et attribués gratuitement aux actionnaires de la Société, à raison d'un (1) BSA par action détenue, ce qui correspond à un maximum de 2 681 650 BSA. Les attributaires des BSA ont été les actionnaires inscrits en compte sur la base des soldes EUROCLEAR arrêtés le 17 décembre 2025. Ils ont été inscrits au nominatif ou au porteur, au choix de l'actionnaire et attribués gratuitement à tous les actionnaires à raison d'un (1) BSA par action détenue. La parité d'exercice et prix d'exercice des BSA – Vingt (20) BSA donnent le droit de souscrire à une (1) action nouvelle de la Société d'une valeur nominale unitaire de 1,00 euro à un prix unitaire de souscription de 46,00 euros. Prix d'exercice des BSA – 46,00 euros par action, soit une prime de 15,64 % par rapport à la moyenne des dix (10) derniers cours de bourse jusqu'au 10 décembre 2025 inclus.

3. Evènements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Vaziva a finalisé l'acquisition totale de la société Pronis, éditeur de logiciels de gestion pour les CSE.

La Société est en pourparlers avec plusieurs clients stratégiques dans le cadre d'appels d'offres. Les CSE signent avec Vaziva pour 4 ans et la capacité de la Société à séduire toujours de nouveaux clients s'affirme grâce aux salons professionnels et à une communication active.

Au cours de l'exercice 2026, VAZIVA procède au lancement, dans le cadre d'un placement privé, d'une émission d'obligations convertibles en actions nouvelles (OCA) d'un montant nominal maximum de 8 M€, destinée à soutenir sa stratégie de croissance et son déploiement à l'échelle européenne. Cette opération, réalisée conformément à la délégation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2024, porte sur 8 000 obligations d'une valeur nominale unitaire de 1 000 €, émises au pair, d'une durée de trois ans et assorties d'un taux d'intérêt annuel de 7 %.